

Sujet : [INTERNET] Re: Note complémentaire Atlanthal - Dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau

De : > m.garnier (par Internet) <m.garnier@geociam.com>

Date : 10/03/2022 à 11:02

Pour : MICHEL Valerie - DDTM 64/Eau/PEPB <valerie.michel@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Copie à : 'Laurent Naffrechoux' <l.naffrechoux@biarritz-thalasso.com>, 'Laurence Loperena GEOCIAM'

<l.loperena@geociam.com>, gu-eau - DDTM 64/Eau <ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>, BIDART Arnaud - DDTM 64/Eau/PEPB <arnaud.bidart@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Bonjour Mme Michel,

En réponse à votre demande de complément, les plans suivants vous sont transmis directement en 3 exemplaires par voie postale :

- Annexe 2 (plan des réseaux projetés) au format A0 ;
- Plan du découpage des bassins versants au format A0 (annexe de l'étude IngEau). Un exemplaire version numérique de ce plan vous est également transmis ci-joint.

Concernant le niveau de fond de fouille du bassin, celui-ci est effectivement **situé à 1,8 mNGF soit à la cote maximale relevée de la nappe (NPHE)**. La cote de 4,6 mNGF correspond au niveau fini (remplissage cailloux drainant + terre végétale).

Cette cote maximale de 1,8 mNGF est atteinte lors de la concomitance des événements marée haute x niveau de nappe haute (pluviométrie importante). Le bassin ne sera potentiellement plein que ponctuellement dans l'année et sur des périodes courtes (maximum 6h soit un cycle de marée), et les eaux de lagunage pourront à nouveau s'infiltrer à marée basse.

La création de bassins d'infiltration de type SAUL sur la partie Est du site permettra à la fois d'améliorer la situation actuelle en réduisant la quantité d'eaux pluviales à gérer dans la lagune, de faciliter l'infiltration des eaux et d'après les calculs hydrauliques effectués, de maîtriser les risques de débordement du réseau.

Restant disponible pour toute précision,

Cordialement,

Marion Garnier

Chargée de mission environnement

201 bis chemin Larrondoia

64 310 Saint-Pée-sur-Nivelle

Tel : 05 40 07 06 49

Fax : 09 81 40 38 28

www.geociam.com

Le 23.02.2022 18:05, MICHEL Valerie - DDTM 64/Eau/PEPB a écrit :

Bonjour,

La page 12 du complément cité en objet mentionne que :

Or, la p8 du dossier rédigé par Antea indique que :

Pouvez vous confirmer la valeur de la cote du fond de fouille du bassin d'infiltration et préciser les capacités d'infiltration du bassin compte tenu du niveau de la nappe ?

Ensuite, pouvez vous nous adresser l'annexe 2 au format papier à l'échelle (plan A0) en 3 exemplaires et l'annexe de l'annexe 3 cité dans l'étude mais non jointe (découpage des BV) au format papier (3 ex) et un 1 ex numérique ?

cordialement

Le 19/10/2021 à 15:08, > m.garnier (par Internet) a écrit :

Bonjour Madame Michel,

Veillez trouver ci-dessous la note complémentaire au dossier d'autorisation environnementale (renouvellement) relatif à l'exploitation de l'établissement Atlanthal à Anglet :

<https://drive.google.com/file/d/1artlaYqW00FIO5iv040QMGw1EAFvKHdc/view?usp=sharing>

-
Souhaitez-vous un envoi papier en 4 exemplaires au Guichet Unique de la DDTM ?

Je vous prie de trouver également ci-dessous le lien pour télécharger la version numérique compilé du dossier initial, conformément au point 1 de votre courrier de demande de compléments du 22 avril 2021 :

<https://drive.google.com/file/d/1yUWcfjeAfIBExAe-dFGT1n3Oujq7WxBf/view?usp=sharing>

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Marion Garnier
Chargée de mission environnement

logo3_signature

201 bis chemin Larrondoia
64 310 Saint-Pée-sur-Nivelle

Tel : 05 40 07 06 49
Fax : 09 81 40 38 28
www.geociam.com

— Pièces jointes : —

02-VP BV.pdf

386 Ko